

Problèmes avec mon école de commerce

Par **Maris**, le **11/08/2021** à **18:45**

Bonjour

Je suis en Mastère dans une écoles de commerce. À l'issue de ma session normal de cours l'école m'annonce que je suis en situation de redoublement car ayant plus plus de 6 matières non validées et cette dernière refuse que je compose en session de rattrapage. Mieux, non seulement elle veut m'imposer un redoublement sans me donner la chance d'aller en rattrapage mais elle exige que je reprenne toutes les matières même celles déjà validées. Aujourd'hui mon attaché de promotion nous envoi un mail collectif nous informant que les bulletins ont été envoyé par voie postale aux étudiants qui sont à jours. Noter que je n'ai pas encore soldé ma scolarité.

J'aimerais savoir s'il y a une procédure juridique que je pourrais enclencher.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/08/2021** à **07:38**

Bonjour

Avant toute chose je précise que nous sommes un seul forum étudiant, par conséquent nous ne sommes pas compétent pour donner des conseils juridiques.

Pour répondre à votre question, il faudrait que vous consultiez le règlement de l'école relatif aux condition d'accès aux rattrapages.

Si vous avez une assurance (logement/véhicule) vous bénéficiez certainement de la protection juridique. Je vous conseille de vous mettre en rapport avec eux.